

# Bilan de positionnement

## Guide de lecture



### J'IDENTIFIE :

- Le métier actuel
- Le métier visé
- Le diplôme possédé et visé



### JE REPERE :

- Blocs de compétences ou les compétences de chaque bloc
- Durée prévue au référentiel
- Période d'application en entreprise qualifiée
- Réductions de parcours (le cas échéant)
- Allègement réglementaire (le cas échéant)
- Cohérence des heures
- Modalités choisies
- Si profil TH (et si précisé), identification des besoins de compensation



### JE VALIDE L'ARGUMENTAIRE :

- Le projet est sécurisé : enquêtes métiers, immersions professionnelles
- Le parcours de formation est-il justifié ?
- Le salarié est-il en capacité de suivre la formation (écart de niveaux) ?  
Le choix des modalités est-il fondé ?  
Si FOAD, le salarié :
  - Expérience de la formation à distance ?
  - Est-il équipé du matériel informatique nécessaire, d'une bonne connexion ?
  - A-t-il identifié un espace de travail dédié à son domicile ? A-t-il une situation familiale lui permettant de travailler sereinement ?
  - A-t-il conscience de l'isolement ?
  - A-t-il pensé à son organisation personnelle pour la période de stage ?
- Le salarié a-t-il engagé des démarches de recherche de stage ?
- L'achat de bloc par le CPF est-il inscrit dans l'argumentaire ?





# Les Points de vigilance



## Le salarié est informé

- Des modalités pédagogiques
- Des modalités de rentrée/ matériels nécessaires pour suivre la formation



## L'organisme de formation est informé que

- Le bilan de positionnement **n'est pas le résultat de tests de sélection**, mais **la mesure des écarts entre les compétences acquises** par la personne et celles **requis** ou **devant être validées** pour exercer le métier ciblé.
- Le parcours de formation est **co construit avec le salarié**, il doit être signé par l'OF & le salarié.
- Transitions Pro vérifiera lors de sa campagne de contrôles 2026 **comment sont évalués les acquis, les compétences de la personne**. L'organisme sera informé en amont et accompagné.

### *Exigence des pièces justificatives :*

- *Pertinence des liens ou "auto-tests" de positionnement réalisés à distance sur un temps donné*
- *Positionnement pouvant être réalisé par une autre personne que le candidat lui-même, etc*